

Fiche programme financement

Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ)

Version: Mai 2026



Définition

Organisme porteur:

Société d'habitation du Québec

Objectif du programme:

Projets logements abordables ménages à revenus faibles ou modestes et personnes à besoins particuliers.

Type d'intervention:

Constructions nouveaux logements ou achat et rénovation bâtiments existants.

Promoteurs admissibles	• OBNL • Coopératives • OMH • Entrepreneur privé
Projets admissibles	• Volet 1: Projets pour ménages à revenus faibles/modestes (aînés autonomes, familles, personnes seules) - Sur appel à projet • Volet 2 : Projets pour personnes ayant incapacité physique, déficience intellectuelle, trouble de santé mentale, personne réfugiées, personne en situation d'itinérance, troubles de consommation - En tout temps • Volet 3 : Initiative de multilogements hautement préfabriqués, réalisés avec un concepteur-constructeur sélectionné par la SHQ - Sur appel à projet
Intervention financière	• Subvention de base de 10% à 60 % +bonification pour mesures environnementales • Subventions maximales: ◦ 80 % pour OBNL, Coop, OMH ◦ 60 % pour entrepreneur privé

Particularités

- Coût des travaux plafonnés
- Loyers plafonnés
- Contribution minimale de 20 % du demandeur

Exemple

Thetford Mines: Le complexe Aura

- La Société d'habitation du Québec (SHQ) accorde **8,1 M\$** aux promoteurs pour la réalisation de leur projet d'habitation, le "complexe Aura", par l'entremise du PHAQ.
- Ajout d'une mise de fond pour l'achat du terrain par les promoteurs, M. David Vincent et M^{me} Jessica Vincent (DJV Immobilier) et M. Raphaël Gagné (Property Peak Performance)
- La Ville de Thetford Mines accorde un crédit de taxes pour une durée max.de 35 ans.
- Ce nouveau complexe de 48 logements sociaux et abordables d'une chambre à coucher sera réparti en deux bâtiments de 24 logements.